

UNIVALOM

Siège:
Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES
DECHETS MENAGERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du
Conseil Syndical

Légal :38
En exercice :24
Présents :16
Votants :
Procuration..... 3
Date de la convocation :
24 Mars 2015

SEANCE du 31 mars 2015

Délibération 2015-01

OBJET : Lancement d'appels d'offres ouverts relatif au transport, à la valorisation et au traitement des déchets verts issus de l'aire d'UNIVALOM

- Original
 Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

Pour la Présidente,
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 31 mars à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Présents :

Membres titulaires :

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Membres suppléants :

Bernard MONNIER, Françoise THOMEL, Pierre SALMON, Jean-Paul ARNAUD, Gilbert TAULANE, Claude BERENGER

Procurations :

Danièle PUGNAIRE représentée par Josette BALDEN

Guilaine DEBRAS représentée par Claudine MAURY

Patrick LAFARGUE représenté par Monique ROBORY-DEVAYE

Membres excusés :

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Danièle PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Bernard DUBOIS, Michel VIANO représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins.

Guy LOPINTO, Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20150331-2015-01-DE
Date de télétransmission : 20/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015

Monsieur Eric MELE est désigné en qualité de secrétaire
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Au titre de ses compétences, UNIVALOM assure le transport, la valorisation et le traitement de l'ensemble des déchets ménagers assimilés qui transitent par l'intermédiaire du réseau de déchèteries de ses collectivités membres.

Concernant les déchets verts, UNIVALOM dispose de solutions de traitement via une option du Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP), option activée ou non selon les conditions économiques du moment. Notre partenaire, la société VALOMED, assure le traitement des déchets verts par broyage et compostage sur les sites de Carros (06) et de Fréjus (83), propriétés de VEOLIA. Ce contrat prévoit qu'UNIVALOM a la possibilité d'utiliser cette option ou d'en sortir à son bon vouloir.

Parallèlement, un marché « évacuation et traitement des déchets verts collectés sur l'aire d'UNIVALOM » a été signé. Ce marché prévoit deux filières de traitement des déchets verts par compostage : la première à Entrevaux (04), la seconde à Cabasse (83), chacune pour un maximum de 5 000 tonnes. Ce marché arrive à échéance le 26 Juillet 2015.

Tenant compte des éléments exposés ci-avant, il est proposé au Conseil Syndical de lancer les appels d'offres ouverts européens ci-dessous pour l'évacuation, la valorisation et le traitement des déchets verts collectés sur l'aire syndicale afin d'assurer la continuité de cette prestation :

- Un appel d'offres pour le transport des déchets verts issus de l'aire d'UNIVALOM vers les sites de traitement désignés par UNIVALOM pour un maximum de 6 000 rotations et une estimation annuelle de 906 500 € HT,
- Et un appel d'offres pour la valorisation et le traitement des déchets verts issus de l'aire d'UNIVALOM comportant 2 lots :
 - o Lot 1 : secteur « ouest » du territoire UNIVALOM pour un maximum de 25 000 tonnes et une estimation annuelle de 1 018 200 € HT,
 - o Lot 2 : secteur « est » du territoire UNIVALOM pour un maximum de 25 000 tonnes et une estimation annuelle de 1 018 200 € HT

**Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité Syndical
A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à :
 - **lancer** les appels d'offres suivants :
 - o transport des déchets verts issus de l'aire d'UNIVALOM vers les sites de traitement désignés par UNIVALOM,
 - o valorisation et le traitement des déchets verts issus de l'aire d'UNIVALOM :
 - Lot 1 : secteur « ouest » du territoire UNIVALOM,
 - Lot 2 : secteur « est » du territoire UNIVALOM.
 - **signer** les marchés concernés aux prestations précitées ainsi que tous documents y afférents et éventuellement d'avoir recours à une procédure négociée en cas d'infructuosité des appels d'offres.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente



Josette BALDEN



Accusé de réception en préfecture
006-250602133-20150331-2015-01-DE
Date de télétransmission : 20/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015